

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Enfance-liberte-de-conscience-et>



Enfance : liberté de conscience et liberté religieuse

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : lundi 18 novembre 2013

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

COMMUNIQUÉ du Collectif Laïque

Paris, le 25 Octobre 2013

" Le Collectif laïque rappelle, contrairement à l'avis émis par l'Observatoire de la Laïcité le 15 octobre 2013, son ferme soutien à un projet de loi qui permettrait notamment au secteur associatif de la petite enfance, remplissant une mission d'intérêt général et bénéficiant d'un financement public, de faire respecter dans son activité, s'il le souhaite, une obligation de neutralité confessionnelle.

La liberté absolue de conscience de l'enfant doit primer sur la liberté d'expression religieuse.

Cette exigence est la seule qui puisse garantir une coexistence harmonieuse sur un même territoire de communautés diverses.

Il revient à la loi de la République de consolider ce vivre-ensemble sans lequel notre pacte social et républicain serait immanquablement remis en question. "